

Naissance du Bureau National des Étudiant·es en Écoles de Spécialités (BNES)

Le Bureau National des Étudiant·es en Écoles de Spécialités (BNES) a été créé à la suite de l'assemblée générale du 19 décembre 2024.

Le BNES se donne pour mission de réunir et de faciliter les échanges entre les étudiant·es des grandes écoles de spécialités membres de la Conférence des grandes écoles (CGE), en valorisant la diversité de leurs parcours et de leurs formations. L'objectif est de créer un espace commun pour informer sur les enjeux, les évolutions et les problématiques qui touchent l'enseignement supérieur. En travaillant en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur, le BNES s'engage à garantir une information claire, accessible et adaptée à l'ensemble des étudiant·es des écoles de spécialités.

L'organisation se positionne également comme un interlocuteur clé auprès des parties prenantes de l'enseignement supérieur. Défendre les intérêts des étudiant·es inscrit·es dans ces écoles constitue une priorité, afin de faire entendre leurs voix et de veiller à ce que leurs besoins spécifiques soient pris en compte dans les décisions stratégiques et les politiques éducatives.

En tant que structure nationale, le BNES ambitionne de promouvoir une meilleure reconnaissance des formations des Grandes écoles de spécialités tout en valorisant les parcours variés et exigeants qu'elles proposent. À travers ses projets et ses actions, il aspire à accompagner les étudiant·es tout au long de leur parcours académique et professionnel. Il s'emploiera également à renforcer la coopération entre les écoles, créant ainsi un réseau d'entraide et de partage.

À la tête de cette nouvelle organisation, Juliette Budin, élue présidente lors de l'Assemblée générale constitutive, porte avec conviction et détermination les ambitions du BNES. Élève de l'Institut français de la mode, elle incarne cette volonté de fédérer les étudiant·es autour de valeurs communes et d'assurer que chaque voix soit entendue.

La création du BNES marque une étape essentielle pour les étudiant·es des écoles de spécialités. Ils disposent désormais d'une organisation nationale à leur image, capable de refléter leur diversité, de défendre leurs intérêts et de transformer leurs forces en opportunités collectives. Cette initiative ouvre la voie à un avenir où chaque étudiant·e des écoles de spécialités trouvera sa place et son épanouissement.



« La création du BNES représente un tournant majeur pour la communauté étudiante des écoles de spécialités. Ensemble, nous formons une voix forte et unie pour défendre leurs intérêts et mettre en valeur la richesse de leurs parcours. »

Juliette Budin, présidente du BNES

À PROPOS DU BNES

A propos du BNES : Le BNES (Bureau National des Etudiants en écoles de Spécialités) est une association loi 1901 créée en 2024 qui représente les 70 000 étudiants des écoles de spécialités membres de la Conférence des grandes écoles (écoles d'architecture et de paysagisme, écoles normales supérieures, Sciences Po et IEP, école de la haute fonction publique, école de défense et de police, école d'art, culture, patrimoine, mode, écoles vétérinaires et écoles affiliées). Au-delà de sa mission de représentation, le BNES a pour objectif de réunir et de favoriser les échanges entre les étudiants des écoles de spécialités sur les enjeux, les évolutions et les problématiques qui impactent l'enseignement supérieur.

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 247 Grandes écoles en France et à l'étranger, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 40 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

www.cge.asso.fr

X (ex-Twitter) : [@ConferenceDesGE](https://twitter.com/ConferenceDesGE)

LinkedIn : [@Conférence des grandes écoles \(CGE\)](https://www.linkedin.com/company/conf%C3%A9rence-des-grandes-%C3%A9coles-cge/)

YouTube : [@conferencedesgrandesecoles845](https://www.youtube.com/channel/UC845...)

CONTACT BNES

Juliette Budin
jbudin@ifm-paris.fr

CONTACT PRESSE CGE

Agence EPOKA
Nicolas Crépin
ncrepin@epoka.fr
06 52 32 10 11

Pour ne plus recevoir les actualités de la CGE, cliquer [ici](#)